



VILLE DE LEWARDE

Décembre 2024

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, l'esprit de solidarité et de fraternité prend une résonance toute particulière. Ces moments de partage, de chaleur humaine et d'attention envers les autres nous rappellent que ce sont souvent les gestes les plus simples qui apportent le plus de réconfort.



Je souhaite, à travers cet édit, saluer la générosité qui anime tant d'habitants de Lewarde, que ce soit à travers les initiatives associatives, les collectes solidaires ou les simples gestes de voisinage.

Mais cette période de fêtes est aussi marquée par des drames qui nous rappellent que la solidarité ne connaît pas de frontières. Je pense ici au cyclone qui vient de frapper l'île de Mayotte. L'archipel et ses habitants vivent des heures difficiles, et nous devons leur témoigner notre soutien, notre compassion et, dans la mesure du possible, notre solidarité au travers d'une aide financière.

Les fêtes de fin d'année, c'est aussi cela : penser à celles et ceux qui souffrent et leur tendre la main, même à des milliers de kilomètres.

Je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères pour cette fin d'année avec des moments emplis de joie, de paix et de fraternité. Que chacun d'entre nous trouve, dans ces fêtes de fin d'année, le temps de se rapprocher des siens, de partager un sourire avec un voisin, et d'offrir un peu de son temps ou de ses ressources à ceux qui en ont besoin.

Prenez soin de vous et de vos proches, et n'oublions jamais que c'est ensemble que nous sommes plus forts.

Vœux du Maire

Alain BRUNEEL,
Maire

La population est invitée à assister à la cérémonie le vendredi 17 janvier 2025 à 19h, salle des fêtes.

Retraite

Madame Marie-Aude Masson a quitté ses fonctions à la mairie. Madame Masson a fait valoir ses droits à la retraite après une très longue carrière entrecoupée d'arrêts motivés par des raisons familiales. Secrétaire de formation, elle a exercé au ministère de l'agriculture, puis occupé des emplois précaires. Elle a travaillé en contrat CES (contrat emploi solidarité) 2 années à l'école Salengro pour ensuite être employée dès 1997 à la mairie. Elle a été en responsabilité du service comptabilité de 2010 à 2024. Elle a été présidente de l'association du personnel communal. La municipalité la remercie de son engagement au service de la population et lui souhaite une très longue retraite. Madame Marie-Christine LANCEZ la remplace désormais.



Recensement

Mi-janvier 2025, la ville est appelée à participer au recensement de la population pour des résultats transmis à l'INSEE. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment cela se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y seront indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

1. Définir le nombre d'élus au conseil municipal,
2. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 03 27 97 37 37.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Réseaux transport d'électricité

Des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur la commune afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes hautes tension à dater du 03/12/2024 jusqu'au 14/03/2025.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux FLANDRE-HAINAUT, à l'entreprise : FLANDRES ARTOIS PAYSAGES s.delalleau@f-a-p.fr 06 10 29 23 34

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter : <https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR FLANDRE-HAINAUT
41 rue Ernest Macarez
59300 Valenciennes
Romaen Quentin (07 63 87 56 81)
Besncenez Léo (07 88 26 01 79)

Norévie

Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH), Norévie est au service du logement social.

Elle entreprend dans le quartier du Castel de grands travaux de réhabilitation et de modernisation de ses appartements et maisons mis en location.

Ces travaux qui dureront plusieurs mois. Ils concerneront les toitures des bâtiments, le remplacement des menuiseries extérieures, les revêtements de sol, le chauffage (alimentation au gaz).

Citoyens vigilants

Un protocole a été signé par Monsieur Pierre AZZOPARDI, sous-Préfet de l'arrondissement de Douai, Monsieur François GAILLARD, commissaire divisionnaire, chef de la circonscription de Douai et Monsieur Alain Bruneel, maire de la commune.

Cette convention a été transmise pour information au procureur de la République.



Ce dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Le protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans est renouvelable par tacite reconduction.

Le dispositif de participation citoyenne vise à développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance, à favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population, à améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Une présentation publique annuelle du bilan du dispositif sera réalisée par le maire et le représentant de la brigade locale afin de porter à la connaissance de la population les évolutions de la délinquance dans le secteur concerné.

Le dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec le dispositif « Voisins vigilants » mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.

Cette démarche est éminemment citoyenne.

Les citoyens référents sont choisis sur la base d'un volontariat bénévole. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale. Ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

Monsieur le Maire est intervenu : « Cet engagement marque une étape significative dans notre volonté commune de renforcer la sécurité et la tranquillité de nos quartiers. La sécurité est un droit fondamental et une attente légitime de nos concitoyens. En tant qu'élus et responsables publics, nous avons le devoir d'y répondre avec des solutions concrètes et adaptées aux réalités de notre territoire.

Cette initiative repose sur la participation citoyenne. Grâce à ce dispositif, nous souhaitons impliquer les habitants eux-mêmes dans l'amélioration de la sécurité de leur quartier. Cela ne signifie pas se substituer aux forces de l'ordre, mais bien établir un réseau de relais et de vigilance, capable de signaler des situations suspectes ou des comportements à risque.

Chaque citoyen vigilant devient ainsi un maillon essentiel d'un dispositif collectif de prévention.

Pour compléter ces actions, nous avons décidé d'accentuer la pression sécuritaire par le biais de l'installation de caméras de vidéosurveillance. Une commission de pilotage a été mise en place afin de réfléchir à leur implantation stratégique, en veillant à respecter les équilibres entre efficacité et respect des libertés individuelles.

Ces dispositifs ne doivent pas être perçus comme des solutions isolées mais comme des composantes d'une politique globale de sécurité qui repose sur la coopération entre la commune, les forces de l'ordre et les habitants. »

Félicitations

La médaille d'argent de la jeunesse et sports et de l'engagement associatif a été remise au nom du ministre à Monsieur Jean-Michel Palié, président du PPCL, par Monsieur Christian Fargeas.

La réception a eu lieu dans les locaux de la communauté de communes.

Le premier orateur, Monsieur le Maire, a relevé que cette année est exceptionnelle. Après avoir fêté les 40 ans du CHM, de la fête de la châtaigne, c'est au tour de M. Palié de fêter à travers cette médaille ses 40 ans de présidence du PPCL.

Il a ensuite présenté notre concitoyen.

M. Palié est tombé amoureux de la petite balle à l'âge de 10 ans. Il a été joueur, entraîneur, organisateur, conseiller, supporter.

Il a permis l'inclusion des personnes en situation de handicap par la pratique du tennis de table.

Le tennis de table est plus qu'un sport dans la commune. Il est une famille.

M. Palié est aussi membre de la confrérie du Clos Saint-Rémi, du stretching, de la troupe théâtrale de la Koukiri et est à l'origine de la création du club de course à pied « Je cours pour le plaisir ».

Après les débuts du club à la salle des fêtes, puis dans un préfabriqué et même au restaurant scolaire, le club s'est définitivement installé à la salle omnisports, salle issue d'un projet conjoint entre associations et municipalité dirigée à l'époque par M. Irénée Nottez.

M. le Maire a rappelé que tout ce parcours a été possible grâce à une famille soudée qui maintient pour chaque génération amour du sport et fibre associative.

Monsieur Alain Bruneel a remercié le récipiendaire pour ce qu'il a apporté et apporte encore à la commune et l'a félicité pour cette récompense largement méritée.



Monsieur Christian Fargeas, choisi comme parrain à l'occasion de cette cérémonie de remise de récompense a remercié Monsieur le maire, coorganisateur de la cérémonie.

Il a utilisé les lettres du patronyme de l'impétrant pour mettre en valeur ses qualités.

P, comme pédagogue, instituteur de formation, M. Palié a éduqué avec passion et professionnalisme près de 900 jeunes. Retraité, il a poursuivi son engagement associatif au service de la jeunesse.

A, comme altruiste, de par ses initiatives d'ouverture à la pratique associative sportive à des personnes qui en sont éloignées : IME d'Emerchicourt, papillons blancs, foyer de vie d'Auberchicourt. Une adhésion est en cours auprès de la fédération française du sport adapté.

L, comme loyal, fidèle aux valeurs associatives du PPCL.

I, comme incontesté, grâce à une autorité liée à une faculté à échanger, à partager, à établir un consensus.

E, comme empathique, sensible aux émotions des autres. Cela l'amène à une participation active à de multiples associations.

Sous des applaudissements nourris, Monsieur Fargeas a ensuite remis au nom de Monsieur Gil Averous, ministre des sports de la jeunesse et de la vie associative la médaille à M. Palié, entouré de sa famille.

M. Palié a fait part de son émotion.

Il a remercié Monsieur le Maire, Madame Lahssen, adjointe au maire chargée des fêtes, la municipalité, Madame la directrice générale des services Julie Sticker, les services municipaux qui ont organisé cette manifestation.

Il a rappelé l'origine de sa rencontre avec M. Christian Fargeas, parrain de la cérémonie.

M. Fargeas a soutenu l'élaboration des projets du PPCL mais aussi d'autres associations dans le dédale des démarches administratives qu'il maîtrise à la perfection.

M. Palié a remercié sa famille de son soutien sans faille. Famille qui a été touchée par le virus du ping pong.

Les mots jeunesse-sport-engagement qui accompagnent l'attribution de cette médaille s'accordent avec le parcours de M. Palié.

Il a accompagné, aidé la jeunesse accueillie au club en lui prodiguant les valeurs du tennis de table.

Il a voué sa vie à son sport : le tennis de table.

Il a rencontré des personnes qui l'ont enrichi et s'enthousiasme toujours aux échanges de jeunes joueurs talentueux.

Son engagement associatif qui a pour source le dévouement de ses parents l'a amené à la présidence du PPCL en 1985, entouré de « mordus » qui ont accompli un travail remarquable.

Il s'est déclaré fier que le PPCL soit un club formateur avec 80 licenciés et 11 équipes engagées en championnat, qu'il ait véhiculé en région, nationalement le nom de la commune, que 3 animateurs du club aient décroché un brevet sportif d'état (BPJEPS), que des joueurs soient recrutés par des clubs plus huppés, que le club soit capable de mener des actions importantes (organisation de championnat, téléthon ...) et d'établir des partenariats constructifs.

M. Palié a tenu à rendre hommage à M. Nottez, aux anciens pongistes et dirigeants aujourd'hui disparus sans qui il n'aurait pas été honoré.

Il a conclu : « Les bénévoles n'ont pas forcément le temps, ils ont juste le cœur »

Santé

Le film alimentaire est très souvent utilisé pour recouvrir des aliments qu'ils soient cuisinés ou frais. Mais attention, il ne doit pas être utilisé avec tous les aliments et pas n'importe comment.

Chaque année en France, on utilise 1,2 milliard de mètres de film alimentaire pour couvrir le reste d'un gratin, emballer un sandwich ou réchauffer un plat au micro-ondes. Cela a des conséquences sur l'environnement et sur la santé.

En lisant ce qui est indiqué sur un rouleau de film alimentaire : "ce film convient à tous les aliments, excepté les graisses et les huiles animales, les produits conservés en milieu gras, les fruits à coque, en pâte ou en crème et les sauces à caractère gras comme les mayonnaises, crèmes pour salades et autres mélanges, notamment à base de noix de coco".

Pas d'emballage au contact du fromage, du saumon, de la pâte à tarte...

Le plastique utilisé est susceptible de libérer des substances chimiques, notamment de la famille des phtalates, qui peuvent perturber le bon fonctionnement de nos hormones. Les phtalates adorent le gras. Les aliments qui en contiennent sont les plus contaminés.

Il faut éviter le contact direct des films alimentaires avec les aliments.



Plantations d'arbres



A l'initiative de la municipalité, un verger et des haies ont été plantés. L'occasion est donnée aux habitants de proximité de la rue d'Erchin d'en faire un lieu de pratiques partagées.

Sur le terrain communal jouxtant le transformateur électrique de la rue d'Erchin, à proximité du Centre Historique Minier, la plantation d'arbres fruitiers (4 pommiers « Reine des Capucins » et 4 poiriers « Comtesse de Paris »), d'un érable champêtre ainsi que de 120 plants de haies a pour objectif la fixation des eaux de ruissellement en cas de forte pluie et la sauvegarde de la biodiversité sur le site.

La haie est composée de plusieurs plantes d'origine locale : bourdaine, noisetier, fusain d'Europe, viorne orbier, nerprun, cornouiller sanguin, houx.

Les travaux de plantation ont eu lieu fin novembre sous la responsabilité compétente en espace vert des ouvriers des services techniques de la commune.

Le coût des travaux a été de 650 € dont 90 % ont été pris en charge par le conseil régional des Hauts-de-France dans le cadre d'un objectif de plantation de 1 000 000 arbres dans la région.

Le lundi 25 novembre, Madame Anne-Sophie Taszarek, conseillère régionale, Monsieur Piralla, directeur du centre historique ont procédé à la visite des lieux accompagné du maire Monsieur Alain Bruneel, de Monsieur André Léger, adjoint au maire chargé de l'environnement et d'élus municipaux.

Le mardi 26 novembre, les élèves de 3 classes de l'école Salengro ont procédé à la plantation de haies.

Les élèves, par ailleurs élus au conseil municipal des enfants, ont spontanément arboré leur écharpe tricolore pour marquer la solennité de l'évènement.

La volonté municipale est de faire de cet espace un lieu de vie ouvert sur le quartier dans le but de favoriser les rencontres entre les habitants de la rue d'Erchin. L'espace pourra être géré et entretenu par les utilisateurs (s'ils le souhaitent) grâce aux conseils de l'association des jardiniers de Lewarde et de son responsable Monsieur Christian Calime.

Centre de Loisirs Sans Hébergement

La municipalité recrute pour les centres du printemps du 14 au 18 avril 2025 et d'été du 7 juillet au 1^{er} août des animateurs diplômés ou stagiaires.

Les candidatures doivent être déposées pour le 31 janvier au plus tard par courrier à la mairie. Joindre une lettre de motivation et une attestation des diplômes BAFA validés ou en cours.

Contact : M. Sombrin 06 99 23 11 20

Travaux

Au cimetière, un espace clôturé remplace désormais la haie de résineux qui bordait le cimetière, rue de la Paix. Les conditions de cette installation ont été débattues avec les habitants de la rue de la Paix.

Ces arbres envahissaient de plus en plus l'espace public et présentaient un danger, en particulier, pour les voitures circulant dans cette rue.

La haie de résineux du stade, rue d'Erchin, a subi une taille relevant de l'esthétisme et du contrôle de sa hauteur.

Des travaux d'assainissement sont terminés rue des Bleuets. Les habitants ont été associés à une réflexion sur les conditions d'organisation spatiale et temporelle de ces travaux.

Des travaux de réhabilitation énergétique ont commencé à l'école Roger Salengro.



Clôture rue de la Paix



Réhabilitation énergétique école Salengro



Assainissement rue des Bleuets

Syndicat d'Initiative

L'association a organisé un déplacement culturel.

Les voyageurs ont découvert la villa Cavrois à Croix et visité le musée de la piscine à Roubaix.

Tous sont revenus enchantés, enrichis des découvertes faites.



Réception

Des présidents d'association ont quitté leur fonction au cours de l'année 2024. Monsieur le Maire a organisé une réception en leur honneur. Trois présidents ont répondu à son invitation.

Monsieur Bruneel a voulu souligner leur dévouement qui a permis à la population de participer à des activités de loisirs ludiques, sportifs, culturels ou de soutien aux écoles.

Madame Nathalie Karolewicz, a présidé l'association « Marcher, bouger à Lewarde » durant 23 ans. Elle a 30 ans de dévouement associatif à son actif.

Madame Nina Lahssen a dirigé 24 ans l'USL gymnastique. Elle a intégré l'association en 1987. Elle a occupé tous les postes du bureau de 1991 à 2021.

Elle a encadré les entraînements des enfants de 1995 à 2024.

Monsieur André Léger, a à son actif 24 ans de présidence de l'amicale laïque de Lewarde et 32 ans de militantisme au sein de la fédération douaisienne des associations laïques.



Harmonie Municipale

Les musiciens de l'harmonie municipale de Lewarde ont présenté leur concert de Noël le dimanche 1^{er} décembre. L'harmonie amie de Flines-les-Râches a été invitée.

En première partie, les musiciens de Flines-les-Râches ont exécuté remarquablement des œuvres issues de musique de films (Jurassic Park, Camelot, il était une fois dans l'ouest ...).

L'harmonie de Lewarde, en seconde partie, dans une ambiance musicale bigarrée, a emmené le public conquis d'un ressenti émotionnel (Time from inception) à d'autres styles. Qui aurait pu imaginer une harmonie interprétant une partition musicale du groupe Métallica ?

Gimme, gimme, gime d'Abba a clos avec enthousiasme l'intervention.

Les deux harmonies ont ensuite réuni leurs talents et interprété en commun « A pacific journey » de T. Deleruyelle.

Merci aux deux harmonies pour cet après-midi au cours duquel les spectateurs ont fait le plein d'ondes positives.

Les 2 harmonies à la fin du concert



La boule joyeuse

La présidente, Madame Marie-Jeanne Taussin, a réuni les adhérents le samedi 16 novembre. Elle s'est félicitée de l'investissement de son bureau et de l'excellente ambiance qui règne dans le club.

Monsieur le maire Alain Bruneel, Madame Jeanne-Marie Delmaire adjointe aux associations accompagnés d'élus ont assisté aux travaux de l'assemblée générale.

L'association se porte bien avec 57 joueurs licenciés et un bureau actif.

Le club a engagé des équipes dans les championnats de pétanque proposés par la fédération.

Fait marquant, en championnat du Nord, deux équipes mixtes sont parvenues respectivement en huitième et en seizième de finale. Un joueur s'est hissé en seizième de finale (tournoi en tête à tête).

Monsieur le Maire a félicité la présidente et le bureau pour l'excellente ambiance qui règne dans l'association et les compétiteurs pour leurs bons résultats sportifs.

Le bureau se compose de 6 personnes dont la présidente Madame Marie-Jeanne Taussin, du secrétaire Monsieur Daniel Desrousseaux, du trésorier Monsieur Gérard Drougat.



Club Arc-en-ciel

Le 2 décembre, les adhérentes ont abandonné le pinceau pour voter à l'unanimité les différents rapports présentés à l'assemblée générale. Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire chargée des associations, et des élus municipaux ont participé aux travaux.

La présidente Madame Chantal Blas a évoqué le souvenir de M. Dubrunquez qui a toujours été présent aux assemblées générales de l'association.

Les adhérentes travaillent à des réalisations personnelles ou collectives sur leur temps de loisirs parfois compté à cause des obligations de la vie de chacune. La multiplicité des regards sur le travail de la soie, la participation aux expositions ... pour un partage de techniques sont enrichissantes. La motivation pour travailler cette matière noble de la soie est vive.

La présidente a offert à chaque adhérente une distinction inédite symbolisée dans des « pinceaux d'or » pour, a-t-elle dit, les remercier de leurs capacités à manier le pinceau et exprimer le souhait d'un éveil à de nouvelles envies. La secrétaire Madame Marie-Claude Lermoyeux a dressé la liste des réalisations de l'année : écharpes, foulards, coussins ...

Ces travaux individuels ont été accompagnés d'œuvres collectives présentées dans des lieux publics à Lewarde pour octobre rose et aussi au centre hospitalier de Dechy. L'argent provenant des ventes a été remis au pôle espace ressource santé dans le cadre de la recherche sur le cancer du sein et du soutien aux malades.

Une fresque issue d'une représentation d'un support mural (art naïf) réalisé en 1998 à l'école Salengro est installée à l'accueil de la mairie depuis janvier 2024. Des tableaux sont accrochés dans la salle d'attente du cabinet des kinésithérapeutes, rue Famille Dervaux. L'exposition est renouvelée toutes les 6 semaines.

La trésorière, Madame Françoise Bogaczynski, a présenté un bilan de trésorerie à l'équilibre. Pour 2025, une sortie à but culturel et artistique est en projet ... et le club a l'intention de participer au prochain octobre rose d'une façon inédite.

Les membres sortants du bureau ont été reconduits. Pour tout contact : Madame Chantal Blas au 03 27 98 74 96



USL gymnastique

Le samedi 24 novembre, l'association a organisé une revue d'effectif pour ses 125 gymnastes.

Cette réunion sportive interne a permis aux familles d'applaudir chaleureusement les gymnastes. Ce rassemblement a été une fête.

8 groupes de gymnastes encadrées par leurs 8 entraîneurs ont présenté des démonstrations gymniques de qualité. Cette présentation amicale précède l'échéance des compétitions officielles en mars.



Relais Petite Enfance

Ce relais intercommunal inclut les communes de Guesnain, Lewarde, Loffre, Masny, Bruille-lez-Marchiennes. Le relais a pour rôle de développer et valoriser l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) et collectif (maisons d'assistants maternels dédiée à l'accueil de jeunes enfants, micro-crèches et crèches).

Une opération « portes ouvertes » sur les activités du RPE a été organisée le samedi 23 novembre après-midi par Monsieur Rachid Mezzouj, coordinateur du RPE et les animatrices Mesdames Stéphanie Tavernier et Elisabeth Leduc. Les futurs parents ont pu se renseigner sur le mode de garde mis en place par les assistants maternels rattachés à la structure.

Sur place, des activités ludiques ont été proposées aux enfants : jeux, tatouages éphémères, sculpture sur ballon, spectacle de ventriloquie et de magie.



Les jardiniers de Lewarde

Monsieur DUBRUNQUEZ, le regretté
Président très actif de l'association



L'association a tenu son assemblée générale le 7 décembre, salle Edouard Pot en présence de Monsieur le Maire et d'élus municipaux.

Un hommage a été rendu par Monsieur Christian Calimé à Monsieur Jean-Claude Dubrunquez, président défunt. Monsieur Dubrunquez, adhérent à l'association des jardiniers de France depuis 1990 a créé l'association lewardoise en 1996. Il a organisé de 1996 à 2012 un marché annuel en lien avec le lycée agricole de Wagnonville.

Il a reçu une habilitation de l'association des jardiniers de France. Il a pu ainsi se dépenser sans compter pour les écoles. Il a organisé des sorties scolaires : visite d'une ferme pédagogique, du « Petit Moulin » à Douai...

Il est intervenu surtout à l'école maternelle dans le cadre de nombreux projets avec la volonté que les élèves apprennent en s'amusant le jardinage, la vie des plantes. Durant ces dernières années, il a été fortement impliqué dans l'organisation du concours municipal des jardins fleuris.

Le secrétaire, Monsieur Christian Calimé, a dressé le bilan d'une année d'activités séquencée par le calendrier des saisons pour les adhérents mais aussi pour le travail pédagogique effectué dans les écoles où une nouvelle serre va être installée. Les adhérents de l'association ont la possibilité de commander des graines pour le printemps.

La trésorière, Madame Pascale Dubrunquez, a dressé le bilan financier.

Monsieur Alain Bruneel, maire, s'est déclaré heureux que l'association perdure et a souhaité qu'elle continue à œuvrer pour ses adhérents et aussi pour les élèves des écoles. L'assemblée s'est conclue par le tirage d'une tombola et le pot de l'amitié.

Le bureau est constitué du président, secrétaire Monsieur Christian Calimé, de la trésorière Madame Pascale Dubrunquez. Pour tout contact : M. Calimé 06 80 45 21 70

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

L'implication citoyenne : une nécessité absolue

Le concept de citoyenneté est interrogé face à la vision mercantile exacerbée des multinationales. Ces puissances n'ont que faire des droits des peuples.

Elles ont imposé la mondialisation des échanges commerciaux sans contrôle ou presque. Cette mondialisation favorise l'exploitation de groupes d'humains qui subissent dans le monde la déréglementation des conditions de travail.

En corollaire, les déplacements de population à travers le monde à un rythme effréné amènent au gré de ces pérégrinations l'apparition difficile à éradiquer d'espèces végétales et animales indésirables sur le sol européen. La machine s'emballe et devient folle. La signature de l'accord du Mercosur, en gestation finale, en est une des preuves évidentes. Il faut lutter contre le réchauffement climatique mais autoriser des échanges et des dérèglements commerciaux vecteurs de pollution et là encore pour toujours plus de profits.

La conséquence de ces décisions économiques est politique. De nombreux régimes autoritaires surgissent sur tous les continents avec leur lot de destructions des règles démocratiques. Les réseaux sociaux supplétifs des vecteurs de désinformations, de manipulations scandaleuses rompent le rapport citoyen, les conditions d'un débat normal et permanent que doivent entretenir les pouvoirs politiques avec les peuples.

Le principe fondateur de la citoyenneté établi par la révolution de 1789 est menacé.

Nous en sommes conscients. C'est pour cela qu'à défaut de pouvoir agir au niveau international, nous vous assurons de notre volonté à continuer de faire vivre cette valeur républicaine avec vous.

L'apprentissage de la citoyenneté républicaine est très actif dans nos écoles communales. Le conseil municipal des enfants en est le prolongement. Les associations la font vivre dans leur organisation et leur fonctionnement (loi de 1901).

L'information, le débat, la prise en compte des idées autant de situations vécues par les habitants qui ont participé aux réunions dans les quartiers concernés par des travaux. Ceci est aussi un acte majeur de vie citoyenne.

La solidarité citoyenne s'est imposée dans beaucoup d'associations et les écoles : octobre rose, téléthon, maraude de Noël, citoyens vigilants, opération verger partagé ...

Preuves que l'engagement citoyen est présent, vit et prospère dans notre commune.

« L'alternative Lewardoise » 1 élu

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.